(Piégé)

C-I-L® Piège À Fourmis

Tue les fourmis

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 23446 LOI P.A.

GARANTIE : borax 5 % Avertissement, contient les allergènes arachides et blé.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE CARTON D'EMBALLAGE AVANT L'EMPLOI GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

4,7 g

Sure-Gro IP Inc., P.O. Box 21001, Brantford, ON N3R 7W9

1-800-268-2806

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE CARTON D'EMBALLAGE AVANT L'EMPLOI. PERFORER LES 4 TROUS LATÉRAUX Placer les pièges dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux domestiques.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES. Produit dangereux s'il est avalé. Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux. Jeter les contenants usagés aux ordures.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre anti-poison ou un médecin. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son n° d'hom. lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Ovale C-I-L® ICI Canada Inc. / Lic. Sure-Gro

C-I-L® Piège à fourmis

Tue les fourmis

Les fourmis entrent dans les pièges et rapportent de l'appât à leur fourmilière, ce qui tue d'ordinaire toute la colonie.

DOMESTIQUE

N° D'HOM. 23446 LOI P.A.

GARANTIE : borax 5 % Avertissement, contient les allergènes arachides et blé.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

3 x 4,7 g (12 x 4,7 g)

Sure-Gro IP Inc., P.O. Box 21001, Brantford, ON N3R 7W9 1-800-268-2806

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI. PERFORER LES 4 TROUS LATÉRAUX

MODE D'EMPLOI : Mettre les pièges dans la maison là où les fourmis circulent, et à l'extérieur là où elles pénétrent dans l'habitation. Quand l'infestation est sérieuse, placer les pièges à des intervalles de 1,5 à 3 mètres. Les remplacer par des pièges neufs selon les besoins. Les fourmis entrent dans les pièges et rapportent de l'appât à leur fourmilière, ce qui tue habituellement toute la colonie.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES. PRODUIT DANGEREUX S'IL EST AVALÉ. Ne pas enlever le couvercle du contenant. Ne pas contaminer les aliments pour humains ou pour animaux.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION: Envelopper le contenant dans du papier journal et jeter le tout avec les ordures ménagères.

Pour de plus amples renseignements ou en cas d'urgence, de déversement ou d'incendie, composer sans frais le 1-800-268-2806. www.cilproducts.ca

Ovale C-I-L® ICI Canada Inc. / Lic. Sure-Gro

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))